

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 22 AVRIL 2013**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 18 heures à la salle municipale, le lundi 22 avril 2013, sous la présidence du maire, monsieur François Lagacé.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque.

Messieurs Rémi Béchard et Pascal Hudon sont absents.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

- 1. Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2012.*

75-04-2013

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2012 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Dépôt par la secrétaire-trésorière, madame Sylvie Dionne, du rapport financier pour l'année 2012 et du rapport du vérificateur externe Raymond Chabot, Grant Thornton ;

Lecture du rapport par monsieur Jocelyn Lavoie de chez Raymond Chabot, Grant Thornton ;

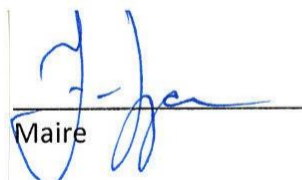
**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le rapport financier annuel 2012 ainsi que le rapport du vérificateur soient acceptés.

76-04-2013

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 18H30.


Maire


Secrétaire-trésorière